



Bulletin de salaire

Par Fionae

Bonjour, je souhaite avoir un renseignement concernant mon salaire car le salaire net a baissé. Et je me demandais si c'était normal.

Le taux horaire est de 11.1725? brut de l'heure.

En février 2022: Le total des cotisations et contributions était de 366.06?

Et le net payé était de 1343.41 euros.

Ensuite j'étais en congé maternité. De retour dans l'entreprise, mon taux horaire n'a pas changé, mais les cotisations ont augmenté (390.30?) et le net payé a baissé (1304.23?).

Mon employeur ne devrait il pas augmenté mon taux horaire pour que mon pouvoir d'achat ne diminue pas ?

Je suis très perturbée par cette baisse de salaire. D'autant plus que je n'ai pas eu de prime de Noël cette année.

Je vous remercie pour votre aide

Cordialement

Fionae

Par morobar

Bonsoir,

Mon employeur ne devrait il pas augmenté mon taux horaire pour que mon pouvoir d'achat ne diminue pas ?

Non.

Votre employeur doit maintenir votre taux horaire brut,, il ne maîtrise pas les éléments du précompte.

Par Fionae

Très bien, je vous remercie pour votre réponse.

Par morobar

Je complète>.

Sauf si votre contrat de travail indique une rémunération en salaire net.

Par Fionae

Non il est noté le salaire brute.

Je viens de remarquer que je n'ai pas eu la prime d'assiduité ni de transport depuis que je suis revenue du congé maternité

Par janus2

Mon employeur ne devrait il pas augmenté mon taux horaire pour que mon pouvoir d'achat ne diminue pas ?

Bonjour,

Tous les salariés aimeraient bien une telle obligation !!!

Les augmentations de salaire, en règle générale, sont loin de compenser l'inflation de ces derniers temps, alors le pouvoir d'achat...

Par Fionae

Je n'ai demandé aucune augmentation de salaire pour le moment. Je demande seulement à garder le salaire que je

gagnais avant mon congé maternité. Qui est le même depuis deux ans et qui n'est pas très élevé. Je fais un temps plein. Je fais mon boulot. En deux semaine j'ai terminé un boulot qui a été facturé 82 000 euro. Et quand mon employeur n'est pas là, je suis la seule dans l'entreprise à gérer les clients, le téléphone, les factures et encaissement. Je fixe des rendez vous. Les autres ne le font pas et gagne plus que moi mais ils ont aussi l'ancienneté qui va avec donc je ne me sens pas légitime à demander une augmentation.